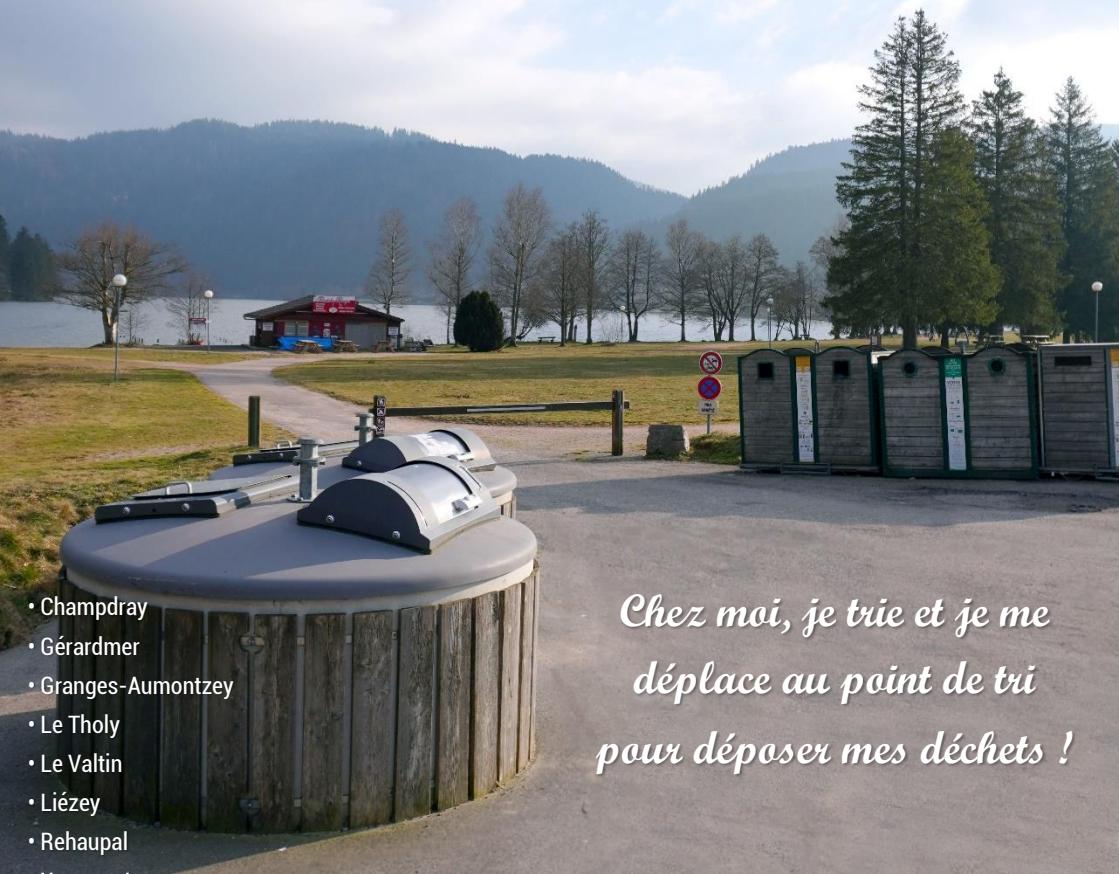




# GESTION DES DÉCHETS

## GUIDE DES BONNES PRATIQUES



*Chez moi, je trié et je me déplace au point de tri pour déposer mes déchets !*

- Champdray
- Gérardmer
- Granges-Aumontzey
- Le Tholy
- Le Valtin
- Liézey
- Rehaupal
- Xonrupt-Longemer

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÉRARDMER HAUTES VOSGES**

16 rue Charles de Gaulle • 88400 GÉRARDMER

03 29 27 29 04 • [dechets@ccghv.fr](mailto:dechets@ccghv.fr)

[www.cccgv.fr](http://www.cccgv.fr)

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021

**100%**  
des  
**EMBALLAGES**  
**SE TRIENT**  
dans les Vosges

EMBALLAGES

VERRE

# CHEZ MOI, JE TRIE

## LES EMBALLAGES

LE VERRE  
vide et sans bouchon

Magazines  
& Journaux  
en PAPIER



Emballages  
alimentaires  
en CARTON



Bouteilles  
& Flacons  
en PLASTIQUE



Conserves  
& Emballages  
en MÉTAL



BARQUETTES



BOITES  
POTS  
TUBES



SACS  
FILMS  
PLASTIQUES



BOUTEILLES



VERRINES/POTS



BOCAUX



Conception Évodia.org

**evodia**  
 | [www.evodia.org](http://www.evodia.org)

**CITE**

Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.

Trouvez votre  
borne de tri  
la + proche en  
scannant ce  
QR code.



# TRI DES BIODECHETS

• • • • • • • • • • • • • • • • • •

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des déchets biodégradables est rendu obligatoire pour tous. Afin de faciliter l'accès au compostage, la communauté de communes propose des composteurs pour les habitants du territoire à des tarifs préférentiels.

## — LES BIODECHETS : C'EST QUOI ?

L'appellation « biodéchets » regroupe les déchets biodégradables de jardin ainsi que les déchets alimentaires ou de cuisine. Ils représentent jusqu'à **30% du poids de nos ordures ménagères**. Ils sont aujourd'hui jetés, transportés et brûlés alors qu'ils sont une ressource essentielle pour nos sols et nos jardins.



## LES DÉCHETS COMPOSTABLES

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires ou de cuisine dans l'un des bacs de compostage collectifs de votre commune. S'il n'y en a pas encore, vous pouvez vous réunir entre voisins et effectuer une demande auprès de la communauté de communes.



## ACHETER UN COMPOSTEUR

L'achat d'un composteur individuel en bois, de 300L ou 600L, est financé à 50% par la communauté de communes. Cette offre est exclusivement réservée aux habitants du territoire. Rendez-vous en déchèterie pour réserver et retirer le vôtre (selon disponibilité des stocks).



## LES DÉCHETS VERTS

Les « déchets » verts n'ont de déchet que le nom. Ils peuvent être utilisés en paillage au jardin ou réduits en broyat pour équilibrer les apports de matière organique dans votre composteur et ainsi optimiser sa transformation en un fertilisant naturel.

# DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères • 88400 GÉRARDMER

06 73 88 73 21

HORAIRES	ÉTÉ (du 01/04 au 31/10)	HIVER (du 01/11 au 31/03)
LUNDI au SAMEDI	08:30 • 12:00 13:30 • 17:30	08:30 • 12:00 13:30 • 16:30
<i>Déchèterie fermée le dimanche et les jours fériés</i>		

## DÉCHETS ACCEPTÉS



BATTERIES



BOIS



CARTONS



DÉBLAIS  
GRAVATS



DASRI



DÉCH. DIFFUS  
SPÉCIFIQUES



ÉLECTRO-  
-MÉNAGER



ÉCRANS



EXTINCTEURS  
(2,5KG)



HUILE DE  
FRITURE



HUILE DE  
VIDANGE



LAMPES



MÉTAUX



MOBILIER



OBJETS  
ENCOMBRANTS



PILES



PLÂTRÉ  
(vrac & plaques)



PNEUS VL  
DÉJANTÉS



RADIOS  
MÉDICALES



RÉEMPLOI



TEXTILES  
CHAUSSURES



TOUT-VENANT  
INCINÉRABLE



REFUSÉS : amiante lié, bouteilles de gaz, explosifs, extincteurs (+ 2,5KG), médicaments, pneus PL & tracteurs

## DÉCHETS D'AMIANTE LIÉ & OBJETS ENCOMBRANTS

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La communauté de communes organise des collectes spécifiques et gratuites pour les déchets d'amiante lié (plaques fibrociment, ardoises...) et les objets encombrants.

Modalités et inscriptions au : 03 29 27 29 04